

# Les produits intérieurs bruts régionaux en 2000

Carlo Colussi, Joëlle Jacquier, Annie Kirthichandra,  
division des Statistiques régionales, locales et urbaines, Insee

**E**n 2000, un tiers des régions concentrent les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) national. Cette forte concentration ne s'est pas accrue depuis 1990. La contribution de l'Île-de-France à la valeur ajoutée a augmenté jusqu'en 1994, puis elle a régressé pour retrouver, en 2000, son niveau de 1990. Le développement des services, la diminution de la part de la construction et de l'agriculture se confirment sur tout le territoire national. Cependant chaque région garde ses spécificités. L'Île-de-France confirme sa prépondérance dans le secteur de l'industrie et surtout dans celui des services. Les régions du nord et de l'est de la France demeurent plutôt industrielles, celles du sud s'affirment dans les services. A l'ouest et au centre, l'agriculture conserve un poids non négligeable.

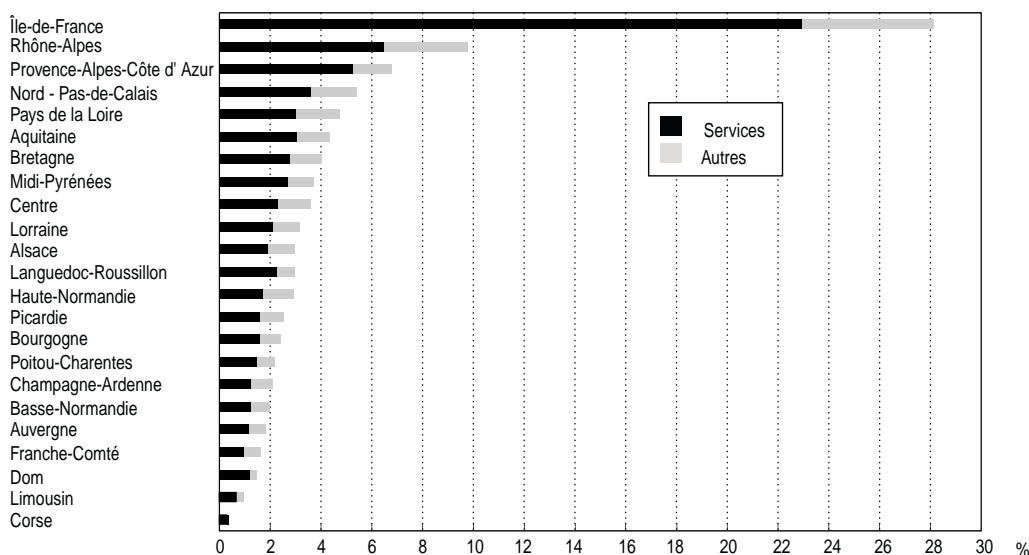
En 2000, huit régions contribuent à la formation des deux tiers du produit intérieur brut (PIB)

national (tableau 1). L'Île-de-France demeure à la 1<sup>ère</sup> place en produisant 28 % de la valeur ajoutée nationale. Les sept autres régions sont, par ordre décroissant de contribution, Rhône-Alpes (10 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %), Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire (5 %), Aquitaine, Bretagne et Midi-Pyrénées (4 %).

## La concentration spatiale est stable depuis 1990

Depuis 1990, le poids de chaque région dans la production nationale est resté stable, ne fluctuant que de -0,3 à +0,4 point. Le poids économique de l'Île-de-France s'est accru jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, pour atteindre 29 % en 1994. Il a ensuite diminué pour retrouver en 2000 le même niveau qu'en 1990, soit 28 % (graphique 1). Sur la même période, la part de la région Rhône-Alpes augmente légèrement (+0,4 point), de même que celle des Pays de la Loire et de la Haute-Normandie (+0,2 point chacune). La contribution de la région Nord-Pas-de-Calais reste voisine de 5 %. La part des régions du Bassin parisien, hors Île-de-France, tend plutôt à régresser. C'est notamment le cas de la Champagne-Ardenne (-0,2 point), de la Picardie (-0,1 point), du Centre (-0,3 point) et de la Bourgogne (-0,1

### ① Contribution des régions à la valeur ajoutée nationale en 2000



Source : Comptes régionaux base 95, Insee

point). La contribution des régions du pourtour méditerranéen évolue également peu : Languedoc-Roussillon (+0,1 point), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,3 point). Cette stabilité n'exclut cependant pas des bouleversements locaux.

## Des évolutions similaires pour toutes les régions...

Durant la décennie, la part des services dans l'activité économique a progressé dans toutes les régions. En 2000, les services contribuent pour près des trois quarts (72 %) à la formation de la valeur ajoutée nationale : de 58 % en Haute-Normandie à 84 % en Corse (tableau 2). Dix ans plus tôt, en 1990, ils n'en fournissaient qu'un peu plus des deux tiers (68 %) et en 1975 qu'un peu plus de la moitié (55 %). Dans chaque région les services principalement marchands sont à l'origine d'au moins 38 % de la valeur ajoutée. Durant la décennie, leur poids est passé de 50 % à 52 %. Celui des services administrés, qui incluent notamment les services de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, des administrations publiques et des activités associatives, s'est également accru, passant de 18 % à 20 %. Depuis 1990, le poids de l'industrie dans le PIB est passé de 23 % à 21 % ; cependant, sur la seconde moitié de la période, il augmente à nouveau. Depuis trois ans, la part de la valeur ajoutée de l'industrie hors énergie et celle des industries agroalimentaires se sont stabilisées. En 2000, le renchérissement du prix du pétrole a induit une augmentation de la valeur ajoutée de la branche production de combustibles et de carburants de +172 % en francs courants. Cette évolution a eu de fortes répercussions, notamment en Haute-Normandie où se situent d'importantes raffineries ; l'augmentation sensible du poids de l'industrie pour cette région résulte principalement de ce phénomène. Entre 1990 et 2000, la part de la construction a régressé en moyenne de 6 % à 5 % et celle de l'agriculture de 4 % à 3 %.

## ...mais les spécificités régionales demeurent

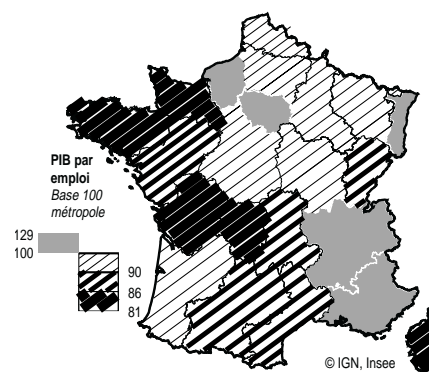
En 2000, se dessinent toujours sur le territoire métropolitain une France du nord et de l'est plutôt industrielle, une France de l'ouest et du centre où l'agriculture reste importante et une France du sud davantage tournée vers les services, tout comme l'Île-de-France.

La prépondérance de l'Île-de-France s'affirme dans la plupart des grands secteurs : services, industrie et construction. L'Île-de-France domine le plus nettement dans les services en contribuant pour près du tiers à la valeur ajoutée nationale de ce secteur. Cela s'explique par la concentration en région parisienne des services aux entreprises, banques et assurances et des nombreuses implantations de sièges sociaux. En 2000, trois régions totalisent plus de la moitié (52 %) de la valeur ajoutée nationale des services principalement marchands : l'Île-de-France (36 %), Rhône-Alpes (9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %). Les autres régions contribuent chacune pour moins de 5 %.

En métropole, la part des services dans la valeur ajoutée régionale culmine avec des proportions supérieures à 75 % dans les trois régions méditerranéennes : Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, ainsi qu'en Île-de-France. Le poids des services est plus modeste dans les autres régions du Bassin parisien (Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie, Centre), en

Franche-Comté et dans les Pays de la Loire, où il est inférieur à 65 %. Dans quatre régions, les services principalement marchands représentent à eux seuls plus de la moitié de la valeur ajoutée régionale : Languedoc-Roussillon (53 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (54 %), Corse (56 %) et surtout Île-de-France (66 %).

## PIB par emploi en 2000



Source : Comptes régionaux base 95, Insee

## ❶ Disparités des régions selon le PIB par habitant et par emploi

Régions	PIB 1990 (millions de francs courants)	PIB 2000 <sup>1</sup> (millions de francs courants)	Part dans le PIB national en 2000 (%)	PIB par habitant en 2000		PIB par emploi en 2000	
				Francs courants	Métropole = 100	Francs courants	Métropole = 100
Alsace	188 055	273 335	3,0	155 966	101,2	389 322	100,3
Aquitaine	289 955	401 864	4,4	137 047	88,9	350 902	90,4
Auvergne	120 860	168 749	1,8	128 915	83,6	338 447	87,2
Basse-Normandie	129 856	182 922	2,0	128 052	83,1	318 872	82,2
Bourgogne	168 500	221 865	2,4	137 580	89,3	351 282	90,5
Bretagne	261 033	371 872	4,0	126 896	82,3	328 921	84,8
Centre	256 983	331 558	3,6	135 148	87,7	348 199	89,7
Champagne-Ardenne	152 083	191 862	2,1	142 975	92,8	363 840	93,8
Corse	21 933	31 890	0,3	121 680	78,9	326 167	84,1
Franche-Comté	109 960	149 000	1,6	132 901	86,2	346 525	89,3
Haute-Normandie	178 046	268 533	2,9	150 274	97,5	392 592	101,2
Île-de-France	1 858 980	2 592 529	28,1	235 792	153,0	498 691	128,5
Languedoc-Roussillon	187 863	272 526	3,0	116 937	75,9	341 318	88,0
Limousin	65 634	87 899	1,0	123 708	80,3	312 740	80,6
Lorraine	224 492	290 636	3,2	125 794	81,6	353 104	91,0
Midi-Pyrénées	246 005	341 406	3,7	132 486	86,0	336 064	86,6
Nord - Pas-de-Calais	353 015	498 357	5,4	124 515	80,8	353 874	91,2
Pays de la Loire	297 575	436 185	4,7	134 060	87,0	340 055	87,6
Picardie	176 464	232 852	2,5	124 832	81,0	351 951	90,7
Poitou-Charentes	145 616	199 796	2,2	121 052	78,5	329 226	84,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	468 707	627 585	6,8	137 884	89,5	387 856	100,0
Rhône-Alpes	621 863	900 983	9,8	158 173	102,6	388 550	100,1
<b>Métropole</b>	<b>6 523 478</b>	<b>9 074 204</b>	<b>98,5</b>	<b>154 130</b>	<b>100,0</b>	<b>388 009</b>	<b>100,0</b>
Dom <sup>2</sup>	92 348	135 416	1,5	77 180	50,1	286 683	73,9
Hors territoire <sup>3</sup>	5 041	5 100	0,1				
<b>France</b>	<b>6 620 867</b>	<b>9 214 720</b>	<b>100,0</b>	<b>151 987</b>	<b>98,6</b>	<b>386 217</b>	<b>99,5</b>

1. Les PIB 2000 des régions de métropole sont des données provisoires établies selon une méthode particulière (cf. Pour comprendre ces résultats).

2. Les PIB des Dom sont des données très provisoires estimées avec l'hypothèse d'un poids constant des Dom depuis 1995.

3. Agents de l'administration française travaillant à l'étranger.

Source : Comptes régionaux base 95, Insee

Cinq régions sont à l'origine de la moitié de la production industrielle nationale. En dehors de l'Île-de-France, qui arrive encore en tête avec une part de 20 %, Rhône-Alpes se détache parmi les régions de province en réalisant 13 % de la valeur ajoutée industrielle française. Viennent ensuite les régions Nord-Pas-de-Calais (7 %), Pays de la Loire (6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 %).

Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale a diminué mais il demeure important dans certaines régions : Haute-Normandie (35 %), Franche-Comté (31 %), Alsace et Picardie (28 %).

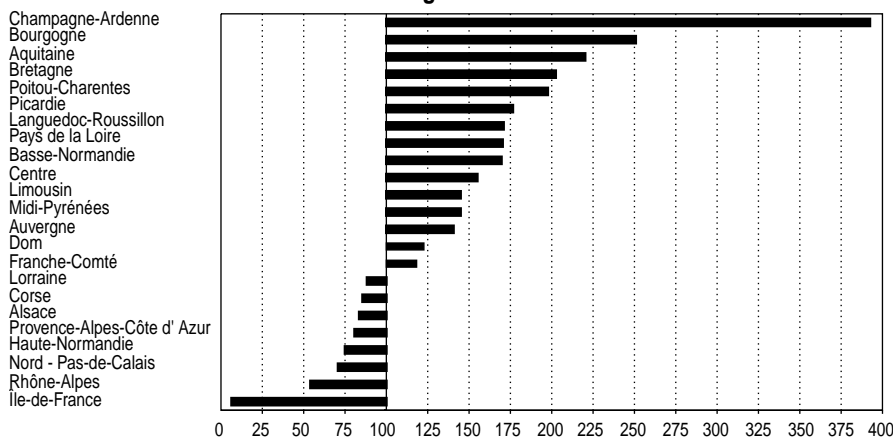
La part de la construction dans l'activité varie peu d'une région à l'autre : de 3 % en Île-de-France à 6 % en Corse. Quant à l'agriculture, elle tient encore une place importante dans les régions viticoles de

Champagne-Ardenne (11 %), Bourgogne (7 %) et Aquitaine (6 %) ou encore en Bretagne, Poitou-Charentes, Picardie et Pays de la Loire.

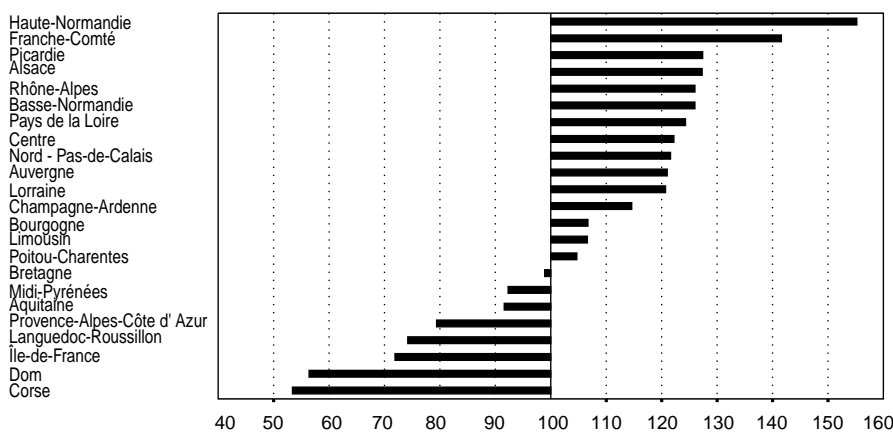
Les indices de spécificité reflètent les particularismes des régions dans les trois grandes branches que sont l'agriculture, l'industrie, et les services (graphiques 2a à 2c). La dispersion est maximale pour l'agriculture, avec des valeurs de 392 pour la Champagne-Ardenne, région spécialement viticole, et de 6 pour l'Île-de-France. La Haute-Normandie se distingue dans l'industrie avec un indice de spécificité égal à 155. La spécialisation de la Corse dans l'ensemble des services est confirmée par un indice de spécificité de 117, qui est l'indice maximal pour cette branche. L'Île-de-France s'illustre dans les services principalement marchands avec un indice de 128.

## ② Indices de spécificité en 2000

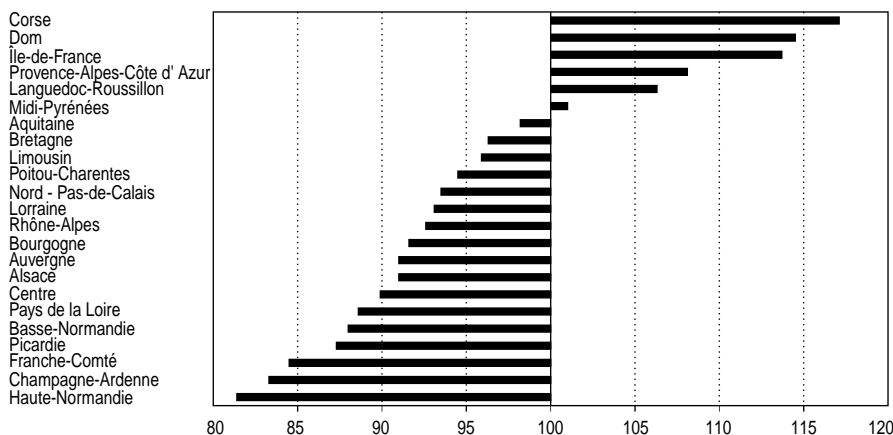
### a - Agriculture



### b - Industrie et construction



### c - Services



Indice de spécificité régionale d'une branche = (Valeur ajoutée d'une branche d'une région/Valeur ajoutée de la région) / (Valeur ajoutée de cette même branche, France entière/Valeur ajoutée France entière).

Source : Comptes régionaux base 95, Insee

## Disparités régionales du PIB par habitant et par emploi

Le PIB par habitant et le PIB par emploi (carte) sont deux indicateurs calculés en rapportant le PIB à la population totale résidant dans la région et à l'ensemble des actifs travaillant dans la région. En 2000, le PIB par habitant de l'Île-de-France est largement supérieur à celui des autres régions : 236 000 francs contre 135 000 francs en moyenne pour la province. En termes de PIB par emploi, l'écart entre l'Île-de-France et les autres régions est plus faible : 499 000 francs contre 356 000 francs. En effet le taux d'emploi (nombre d'emplois rapporté à la population) est plus élevé en Île-de-France qu'en province. Le PIB par habitant n'est pas un indicateur de richesse ou de revenu par habitant. D'une part, il ne tient pas compte des revenus de transfert. D'autre part, un nombre non négligeable d'emplois dans une région peuvent être occupés par des résidents d'une autre région, ce qui a pour conséquence d'augmenter le PIB par habitant de la première région et d'augmenter le revenu par habitant de la seconde ; tel est le cas de l'Île-de-France et du Centre ou de la Picardie.

## Pour comprendre ces résultats

Les produits intérieurs bruts régionaux sont établis en conformité avec le Système Européen des Comptes 1995 (SEC95). L'estimation des valeurs ajoutées régionales repose sur l'utilisation des

fichiers des comptes des entreprises intégrés dans le Système Unifié de Statistiques d'Entreprises (SUSE) et des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et, si nécessaire, du répertoire SIRENE. Pour les plus grandes entreprises, les montants comptables sont examinés en détail via le Système Intermédiaire d'Entreprises (SIE).

Les comptes des entreprises permettent de calculer pour chaque entreprise une valeur ajoutée qui est ensuite régionalisée ; elle est répartie au

prorata de la masse salariale de chaque établissement. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et secteur d'activité. Par nécessité de simplification, on assimile les secteurs d'établissement à des branches.

Pour un certain nombre de branches (administration, santé, éducation, banques, assurances, recherche...), les sources disponibles ne permettent pas ce type de méthode. Des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions. Pour l'agriculture, ce

sont les comptes élaborés par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) qui sont utilisés.

Les valeurs ajoutées régionales par branche sont finalement ajustées sur les valeurs ajoutées métropolitaines par branche, calculées après avoir enlevé les valeurs ajoutées des Départements d'outre-mer (Dom) des valeurs ajoutées nationales. La structure des valeurs ajoutées régionales ainsi déterminée est appliquée au PIB national pour l'estimation des PIB régionaux.

Contrairement aux années antérieures, les PIB régionaux des années 1999 et 2000 sont des données provisoires établies selon une méthode de projection particulière. Cette méthode repose sur la prise en compte de l'évolution des productivités de chaque branche au niveau national et de l'évolution de l'emploi de chaque branche au niveau régional.

Les comptes des Dom sont des comptes beaucoup plus complets que les comptes des régions métropolitaines ; ils sont établis par les services de l'Insee dans les Dom. Actuellement les dernières données définitives disponibles se rapportent à l'exercice 1995. Les estimations de 1996 à 2000 sont basées sur l'hypothèse d'un poids constant des Dom dans l'économie nationale, elles sont tout à fait provisoires et susceptibles d'être notablement corrigées.

## 2 Part de la valeur ajoutée régionale en 1990 et 2000<sup>1</sup> par grande branche

En %

Région	Agriculture		Industrie		Construction		Services marchands		Services administrés		Total 1990 et 2000
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	
Alsace	2,6	2,4	31,0	28,2	5,3	4,1	43,5	44,9	17,6	20,4	100,0
Aquitaine	8,1	6,3	18,8	17,8	5,8	5,5	46,6	48,8	20,8	21,7	100,0
Auvergne	5,0	4,0	25,0	25,5	5,0	5,2	44,3	42,3	20,8	22,9	100,0
Basse-Normandie	6,6	4,8	26,1	26,2	6,7	5,9	39,3	41,7	21,4	21,5	100,0
Bourgogne	7,3	7,1	24,4	22,2	5,2	4,9	44,7	43,8	18,5	21,9	100,0
Bretagne	7,4	5,7	19,3	19,2	6,0	6,0	43,6	45,4	23,7	23,7	100,0
Centre	5,5	4,4	28,2	26,0	5,7	5,1	41,7	42,4	18,9	22,2	100,0
Champagne-Ardenne	14,1	11,1	26,5	25,0	4,7	4,1	37,0	38,5	17,7	21,2	100,0
Corse	2,9	2,4	8,0	7,4	8,3	6,2	53,6	55,9	27,2	28,1	100,0
Franche-Comté	3,9	3,4	35,4	31,4	4,4	4,6	37,8	40,4	18,5	20,2	100,0
Haute-Normandie	3,2	2,1	30,8	34,9	5,7	4,5	44,0	40,2	16,4	18,2	100,0
Île-de-France	0,3	0,2	18,7	15,0	5,4	3,3	61,5	66,0	14,1	15,5	100,0
Languedoc-Roussillon	6,4	4,9	14,1	13,6	6,5	5,3	51,6	52,5	21,6	23,7	100,0
Limousin	4,8	4,1	22,6	21,2	5,7	5,9	44,2	42,7	22,7	26,1	100,0
Lorraine	3,0	2,5	29,0	25,7	5,7	5,0	41,2	42,4	21,1	24,4	100,0
Midi-Pyrénées	4,9	4,1	20,0	17,9	6,1	5,6	47,7	49,9	21,4	22,6	100,0
Nord - Pas-de-Calais	2,4	2,0	29,2	26,7	5,5	4,2	42,9	43,4	20,0	23,7	100,0
Pays de la Loire	6,3	4,8	24,8	25,7	6,4	5,9	43,9	44,4	18,7	19,2	100,0
Picardie	5,8	5,0	32,7	27,8	5,0	4,6	38,7	41,4	17,7	21,2	100,0
Poitou-Charentes	9,9	5,6	21,3	20,7	5,3	5,9	43,3	45,4	20,2	22,4	100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7	2,3	15,3	15,7	6,5	4,5	53,4	54,2	22,1	23,4	100,0
Rhône-Alpes	2,1	1,5	28,3	27,1	6,1	4,9	46,8	48,1	16,6	18,4	100,0
<b>Métropole</b>	<b>3,6</b>	<b>2,8</b>	<b>22,9</b>	<b>21,1</b>	<b>5,7</b>	<b>4,5</b>	<b>49,7</b>	<b>51,7</b>	<b>18,1</b>	<b>19,9</b>	<b>100,0</b>
Don <sup>2</sup>	5,1	3,5	8,1	8,6	8,0	5,7	47,7	48,5	31,1	33,7	100,0
Hors territoire <sup>3</sup>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0
<b>France</b>	<b>3,7</b>	<b>2,8</b>	<b>22,7</b>	<b>20,9</b>	<b>5,7</b>	<b>4,5</b>	<b>49,6</b>	<b>51,6</b>	<b>18,4</b>	<b>20,1</b>	<b>100,0</b>

1. Les PIB 2000 des régions de métropole sont des données provisoires établies selon une méthode particulière (cf. Pour comprendre ces résultats).

2. Les PIB des Dom sont des données très provisoires, estimées avec l'hypothèse d'un poids constant des Dom depuis 1995.

3. Agents de l'administration française travaillant à l'étranger.

Source : Comptes régionaux base 95, Insee

### Pour en savoir plus

« L'industrie en 2000 - Les industries traditionnelles ont encore du tonus », Insee première n°781, mai 2001

« Les comptes de la Nation en 2000 - Une croissance très riche en emplois », Insee première n°773, avril 2001

« Les produits intérieurs bruts régionaux en 1998 », Insee première n°754, décembre 2000

« Méthode de calcul des valeurs ajoutées régionales par branche et des PIB régionaux - SEC95 », Document de travail - Insee, novembre 2000

« Les comptes économiques de la Réunion - Années 93-94-95 - Base 95 », Insee Réunion

« Les comptes économiques des départements français d'Amérique - Années 93-94-95 - Base 95 », Insee Antilles Guyane

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2001

1 an, 60 numéros = 530 F (France)  
80,80 €

663 F (Europe)  
101,07 €

827 F (Reste du monde)  
126,08 €

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ F.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Paul Champsaur  
Rédacteur en chef :  
Daniel Temam  
Rédacteurs : J.-W. Angel,  
R. Baktavatsalou, C. Dulon,  
A.-C. Morin, B. Ouvré  
Maquette : T. Pécheux  
Code Sage IP01800  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2001

